

Séquence : La région, territoire de vie, territoire aménagé

En quoi la région est-elle un territoire de vie ?

Étude de cas : La Nouvelle-Calédonie

En quoi la Nouvelle-Calédonie est-elle un exemple de territoire de vie ?

I – La Nouvelle-Calédonie, un territoire de vie

I – La Nouvelle-Calédonie, un territoire de vie

Documents 1 : Des territoires de proximité divers



1. Un territoire rural (village de Bourail).
2. Un territoire îlien (tribu de Jokin à Lifou).
3. Un territoire urbanisé (lotissement résidentiel de haut standing - Tuband à Nouméa).
4. Un territoire à habitat spontané (le squat de Nouville à Nouméa).



I – La Nouvelle-Calédonie, un territoire de vie

Document 2 : **Un territoire avec une identité calédonienne présente et en construction**

La population de la Calédonie est le reflet d'une histoire complexe : les communautés kanak, européenne, wallisienne, futunienne, tahitienne, vanuataise, vietnamienne, indonésienne s'y affirment et s'entrecroisent. C'est là une richesse pour la Calédonie, confortée par l'importance du métissage et des pratiques communes, et la référence à une même histoire fondatrice. « C'est en allant en métropole ou à l'étranger que les gens se découvrent mutuellement dans l'expérience de l'éloignement géographique et prennent conscience de leurs points communs ».

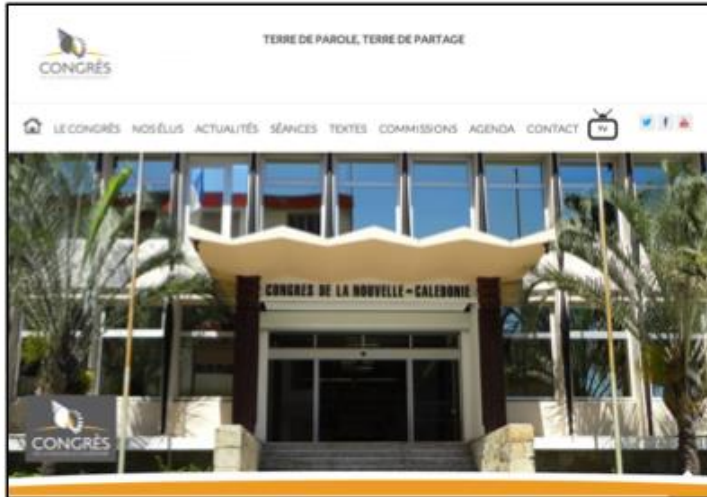
L'Accord de Nouméa (1998) a consacré la pleine reconnaissance de l'identité kanak et a légitimé les autres communautés. Cet accord a su utiliser les mots justes, tant pour les descendants du peuple originel que pour les autres communautés, afin d'évoquer à la fois le passé et l'avenir. En fédérant toute la population autour de l'ambition du destin commun et de la refondation du « contrat social entre toutes les communautés », il a déclenché une réelle volonté de travailler ensemble pour construire le pays.

Le destin commun ne doit pas signifier uniformisation et dilution des identités, mais doit passer par la reconnaissance de l'autre autour d'un socle de valeurs communes, sans renoncer aux valeurs propres à chaque individu et à chaque communauté.

D'après *Nouvelle-Calédonie 2025, Schéma d'aménagement et de développement de la Calédonie, Diagnostic et enjeux*,
décembre 2009.

I – La Nouvelle-Calédonie, un territoire de vie

Documents 3 : Les signes et symboles identitaires



Page d'accueil du site du Congrès de la Nouvelle-Calédonie avec sa devise « **Terre de parole, terre de partage** ».



Nouveau graphisme des billets de banque (2014).

Refrain en Nengone :

*Hnoresaluso ke'j onome
Ha deko ikuja ne enetho
Hue netitonelo kebo kaagu
Ri nodedrane*

Refrain en Français :

Soyons unis, devenons frères,
Plus de violence ni de guerre.
Marchons confiants et solidaires,
Pour notre pays.

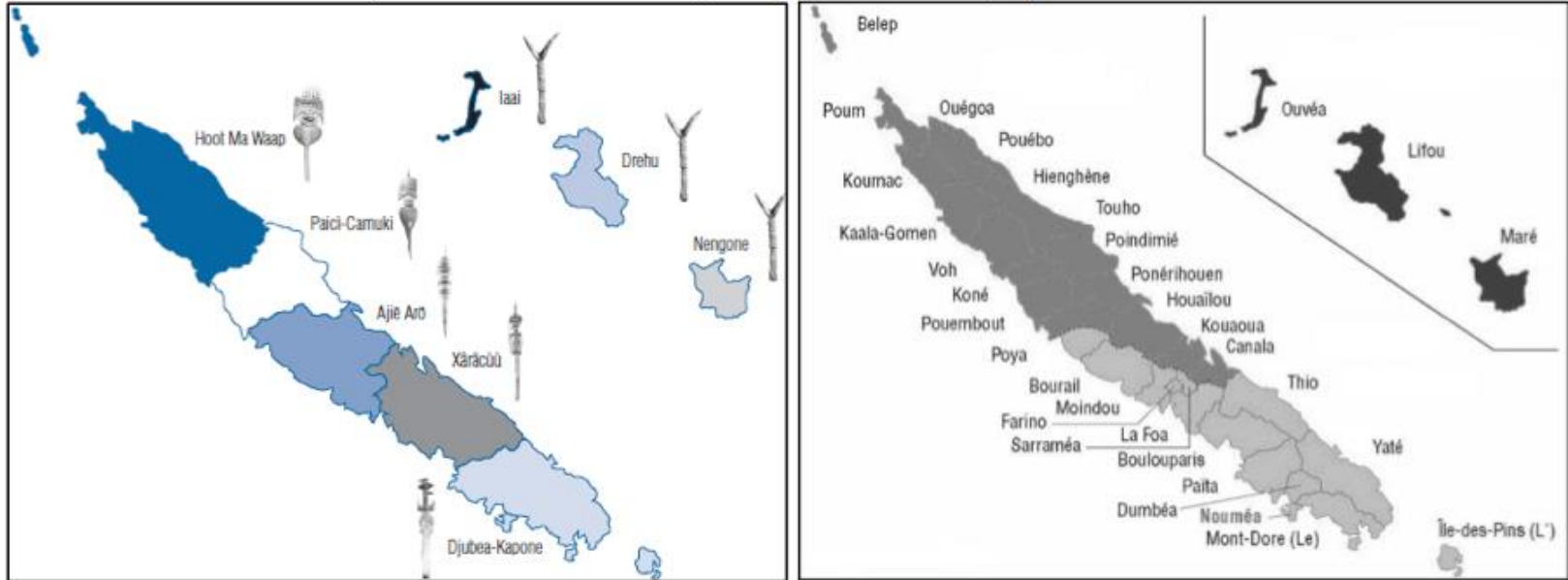
L'hymne de la Nouvelle-Calédonie « **Soyons unis, devenons frères** ».



3 drapeaux, 3 citoyennetés devant la Mairie de Koumac.

I – La Nouvelle-Calédonie, un territoire de vie

Documents 4 : La Calédonie, un territoire dans la République entre découpage coutumier et administratif



Document 5 : Le logo de la collectivité territoriale de la Nouvelle-Calédonie



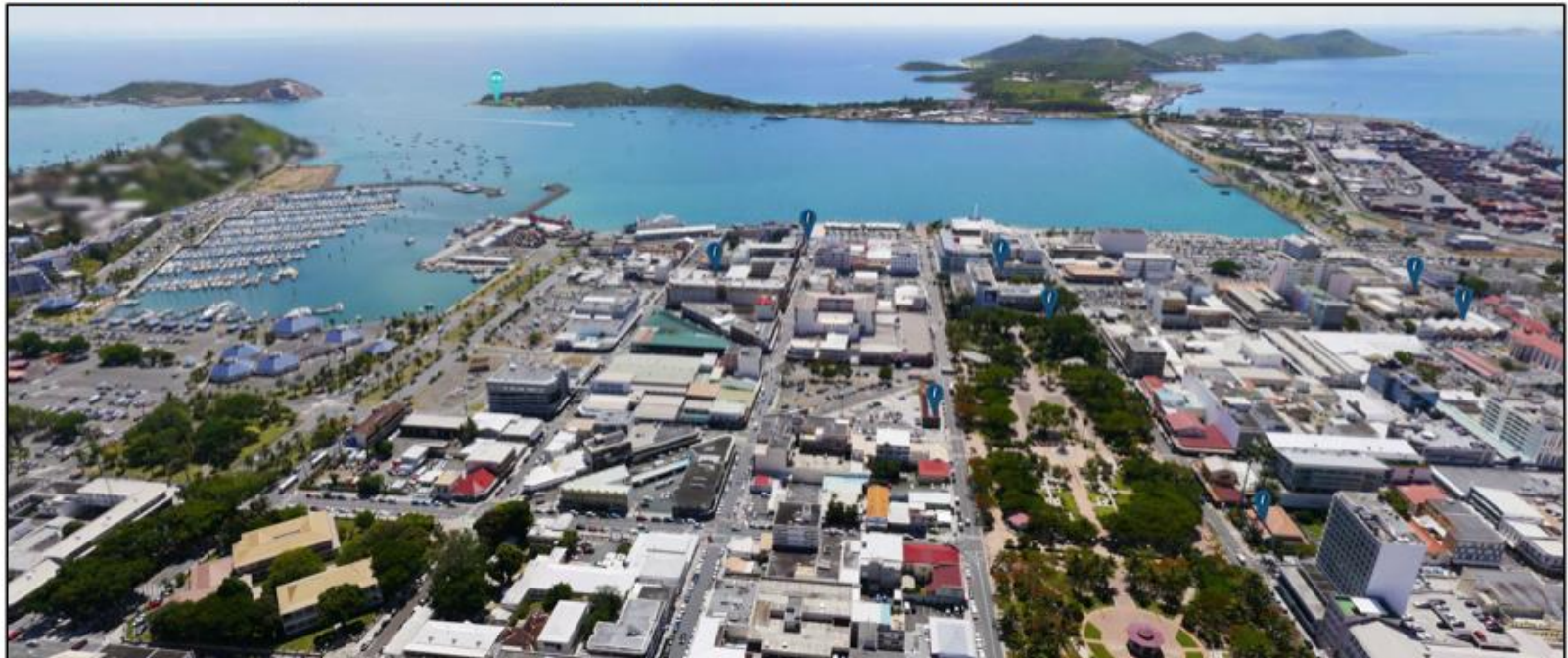
I – La Nouvelle-Calédonie, un territoire de vie

Document 6 : La Calédonie, un territoire polarisé autour du Grand Nouméa

Depuis 1996, la croissance de la population est forte au Sud (+ 2,3% par an), moyenne dans le Nord (+ 0,7%), et négative aux Îles Loyauté (- 1,3%). En 2009, trois Calédoniens sur quatre vivent en province Sud et deux sur trois dans la zone urbaine du Grand Nouméa. La capitale et sa périphérie (Le Mont-Dore, Dumbéa et Païta) continuent de polariser l'essentiel des migrations externes, mais aussi internes en provenance des Îles Loyauté et de la côte Est de la province Nord. En 13 ans, la population nouméenne a augmenté de 21 000 personnes, soit + 1,9% par an. 70% des immigrants choisissent Nouméa pour s'installer. Si la densité de la Nouvelle-Calédonie est faible (13,2 habitants par km²), celle de Nouméa dépasse les 2 100 habitants par km². Le Mont-Dore, deuxième commune la plus peuplée, a néanmoins une croissance moins rapide que le reste du Grand Nouméa (+ 1,7% par an, contre + 2,4%). Les croissances annuelles records de Païta (+ 5,7%) et de Dumbéa (+ 4,7%) reflètent l'expansion périurbaine vers le Nord de la presqu'île nouméenne. La population de ces deux communes a doublé en 13 ans.

D'après Pascal Rivoilan et David Broustet, *Synthèse, Recensement de la population 2009*, n°19, ISEE-NC, février 2011.

Document 7 : Nouméa, le cœur économique et politique du territoire calédonien



I – La Nouvelle-Calédonie, un territoire de vie

Documents 8 : La Calédonie, un territoire de rencontres



II – La Nouvelle-Calédonie, un territoire aménagé

II – La Nouvelle-Calédonie, un territoire aménagé

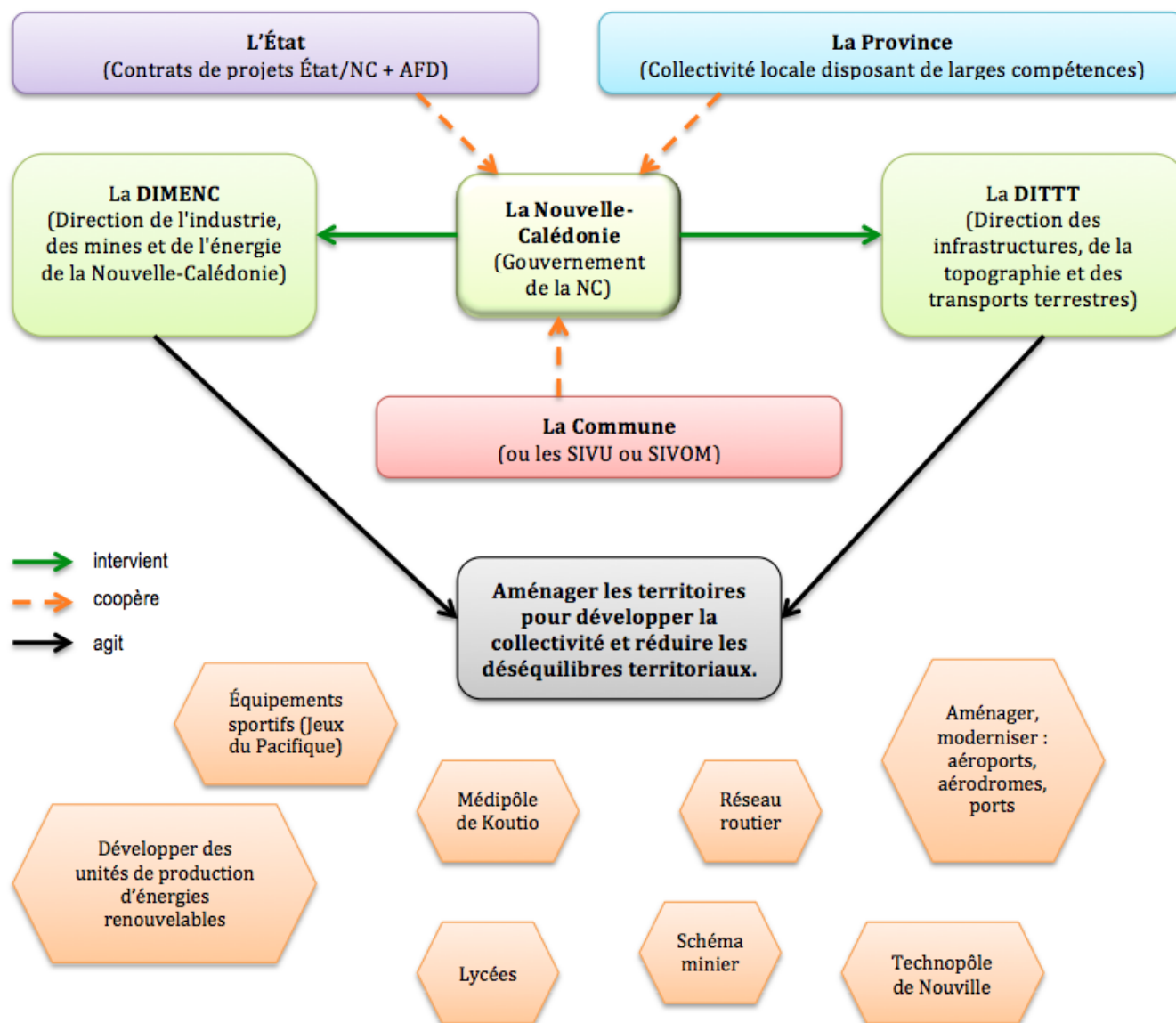
Document 9 : **Qu'est-ce que l'aménagement du territoire ?**

La définition de l'aménagement du territoire peut être formulée ainsi : il s'agit des politiques qui accompagnent, dans une vision prospective, le développement économique et social du territoire, en organisant les relations à l'intérieur de ce territoire, en valorisant les atouts locaux et en compensant les handicaps structurels. L'objectif est d'ouvrir de nouvelles perspectives de croissance aux territoires, respectueuses de leur identité et de l'environnement, et d'offrir un meilleur bien-être aux populations qui y vivent.

D'après Nouvelle-Calédonie 2025, Schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie, Diagnostic et enjeux, décembre 2009

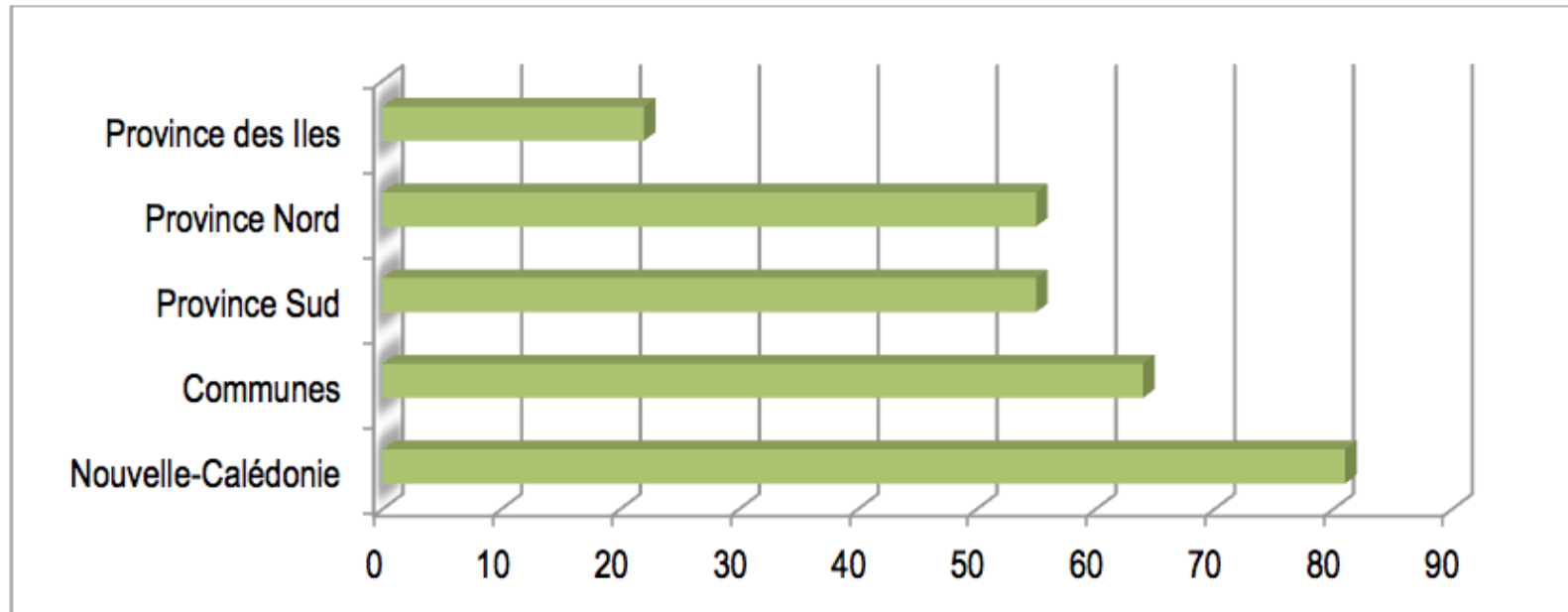
II – La Nouvelle-Calédonie, un territoire aménagé

Document 10 : La Nouvelle-Calédonie, un territoire cogéré par plusieurs acteurs



II – La Nouvelle-Calédonie, un territoire aménagé

Document 11 : **Les dépenses des collectivités calédoniennes en 2010** (en milliards de Fcfp)



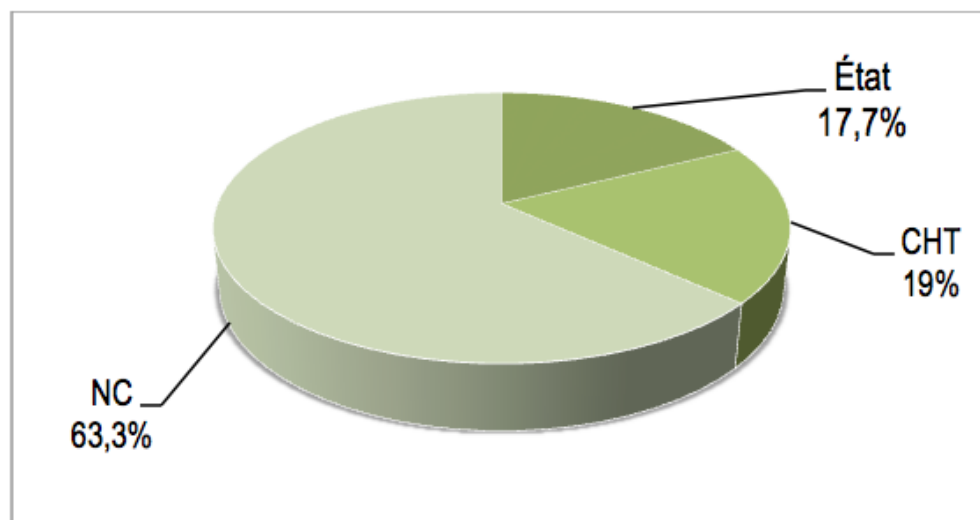
Le budget de la Nouvelle-Calédonie est réparti selon la clé de répartition dans le cadre de la politique de rééquilibrage :

- la dotation d'équipement est répartie à raison de 40% pour la Province Sud, 40% pour la Province Nord et 20% pour les Loyauté
- la dotation de fonctionnement est répartie ainsi : 50% pour le Sud, 32% pour le Nord et 18% pour les îles Loyauté.

Source : IEOM

II – La Nouvelle-Calédonie, un territoire aménagé

Document 12 : La Nouvelle-Calédonie, le principal acteur du Médipôle (Koutio-Dumbéa)



Le budget prévisionnel de 2010 prévoyait 44 milliards de Fcfp investis. Mais ce budget a été revu à la hausse en 2012 pour atteindre 50 milliards de Fcfp (baisse de l'euro et augmentation des matières premières importées).

Source : Site du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, www.gouv.nc

Document 13 : L'exemple d'un futur aménagement cogéré

Le Gouvernement a invité ses partenaires afin de décider de la mise en place d'un plan d'assainissement à l'échelle du territoire tout entier. Il s'agit de créer un organisme partenarial inter-collectivités destiné à apporter aux communes un appui financier et technique à la réalisation de l'assainissement des eaux usées sur leur territoire. Comme toutes les collectivités de l'Outre-mer français, la Nouvelle-Calédonie souffre d'un retard important en matière d'assainissement, alors même que le dynamisme économique et démographique local induit depuis quelques années un développement urbain et industriel rapide. Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a reçu le soutien de l'État, des Provinces et des communes et bénéficie de l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD).

D'après le site du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, www.gouv.nc

II – La Nouvelle-Calédonie, un territoire aménagé

Document 14 : Du projet d'usine du Nord au projet VKP, la Province principal acteur



Le plus grand projet économique de la Nouvelle-Calédonie, l'usine du Nord, résulte d'une politique volontariste de la part de la Province Nord qui détient 51% du capital de KNS en partenariat avec Glencore. Coût de l'opération : 380 milliards de Fcfp. Mais cette usine s'inscrit dans un projet d'aménagement des territoires plus vaste, le projet VKP qui vise à créer un pôle urbain secondaire dont la collectivité provinciale est le principal acteur.

II – La Nouvelle-Calédonie, un territoire aménagé

Document 15 : **Bilan de la politique de rééquilibrage, 20 ans après (1988-2008)**

La Nouvelle-Calédonie fête les vingt ans de la poignée de main historique entre J. Lafleur et J-M. Tjibaou, marquant la fin des conflits qui ont secoué le pays entre 1984 et 1988. Cette réconciliation était assortie d'un important dispositif de rééquilibrage économique et social en faveur particulièrement de la population Kanak afin d'installer durablement la paix.

Si des progrès ont été réalisés pour améliorer les conditions de vie, on constate le maintien de fortes inégalités sociales et communautaires (réussite scolaire et accès à l'emploi) et d'écarts aussi à l'entrée sur le marché du travail (décalage entre la formation et le contenu des emplois). Les parcours scolaires et d'insertion professionnelle sont marqués par les retards et l'échec dans les communautés océaniques.

On assiste ainsi à une accentuation des déséquilibres des conditions de vie : au delà des déséquilibres intra-provinciaux, les déséquilibres côte Est/côte Ouest et villages/tribus sont également marqués.

D'après Catherine RIS, Maître de conférences en Sciences économiques à l'UNC, *Le rééquilibrage économique en Nouvelle-Calédonie*, LARJE (Laboratoire de recherches juridique et économique), Université de la Nouvelle-Calédonie, octobre 2008.

II – La Nouvelle-Calédonie, un territoire aménagé

Document 16 : **Croissance de la population (1996-2004)**



Source : *Nouvelle-Calédonie 2025, Schéma d'aménagement et de développement de la Calédonie, Diagnostic et enjeux*, décembre 2009.

II – La Nouvelle-Calédonie, un territoire aménagé

Document 17 : Un développement difficile des pôles secondaires

Faire émerger de véritables pôles de développement suppose l'implantation combinée d'un tissu économique emmené par un projet-leader, de lieux de décision et de services à la population. Pendant longtemps, seule Nouméa a répondu à ces critères, exerçant alors une attractivité sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, VKP, avec le développement de l'usine du Nord et la volonté politique d'en faire une capitale régionale, répond aussi à ces critères.

Mais aucun autre pôle sur le territoire ne présente les mêmes caractéristiques volontaristes de développement, et la faible densité démographique ne favorise pas l'émergence naturelle de pôles structurants. Pour autant, le territoire est maillé de pôles dits « secondaires » sur lesquels a été implanté un nombre de services à la population suffisant pour leur procurer un rayonnement de proximité. L'économie s'y est développée et on y recense des employeurs publics ou privés.

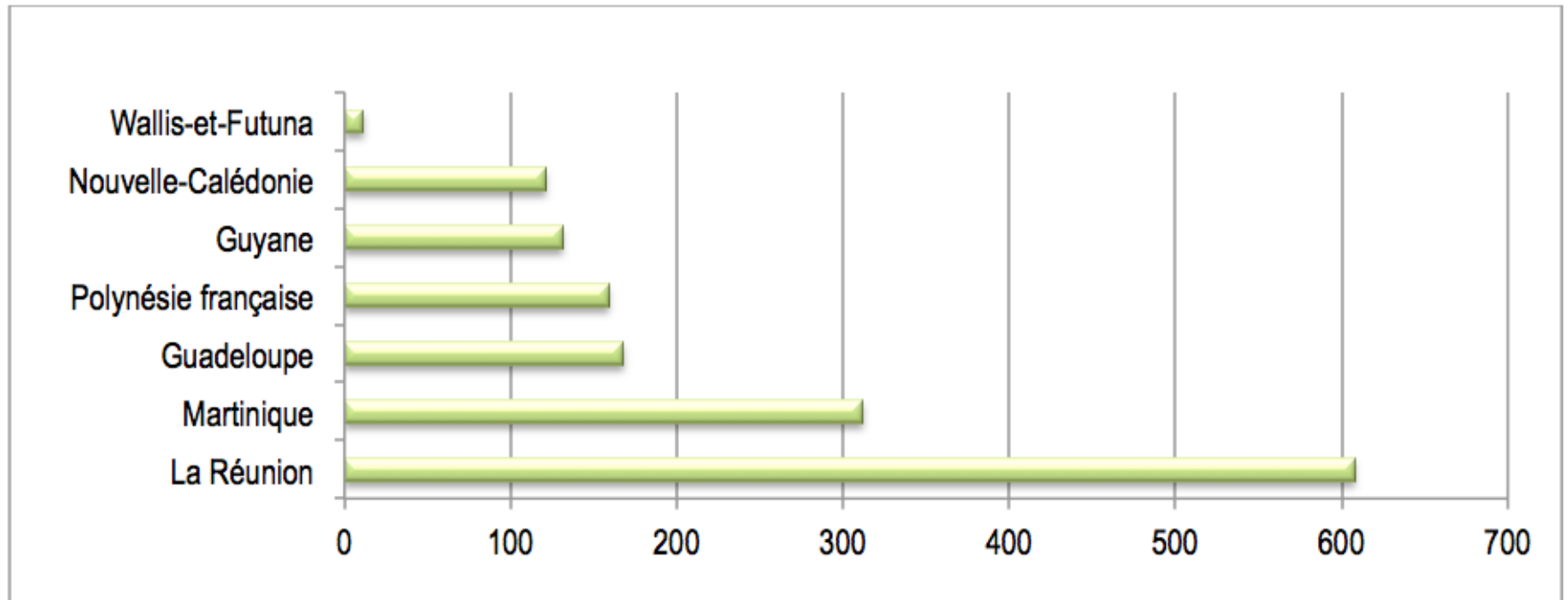
Les territoires ruraux manquent encore de perspectives d'avenir pour amorcer une véritable dynamique territoriale. Les zones rurales sont encore trop souvent perçues comme un espace sans projet de développement crédible. Cela entretient la dépendance vis-à-vis de l'agglomération nouméenne en ayant recours à ses compétences lorsque l'on veut construire dans le Nord ou dans les îles.

D'après Nouvelle-Calédonie 2025, Schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie, Diagnostic et enjeux, décembre 2009

III – La Nouvelle-Calédonie, un territoire intégré à la France et associé à l'Europe

III – La Nouvelle-Calédonie, un territoire intégré à la France et associé à l'Europe

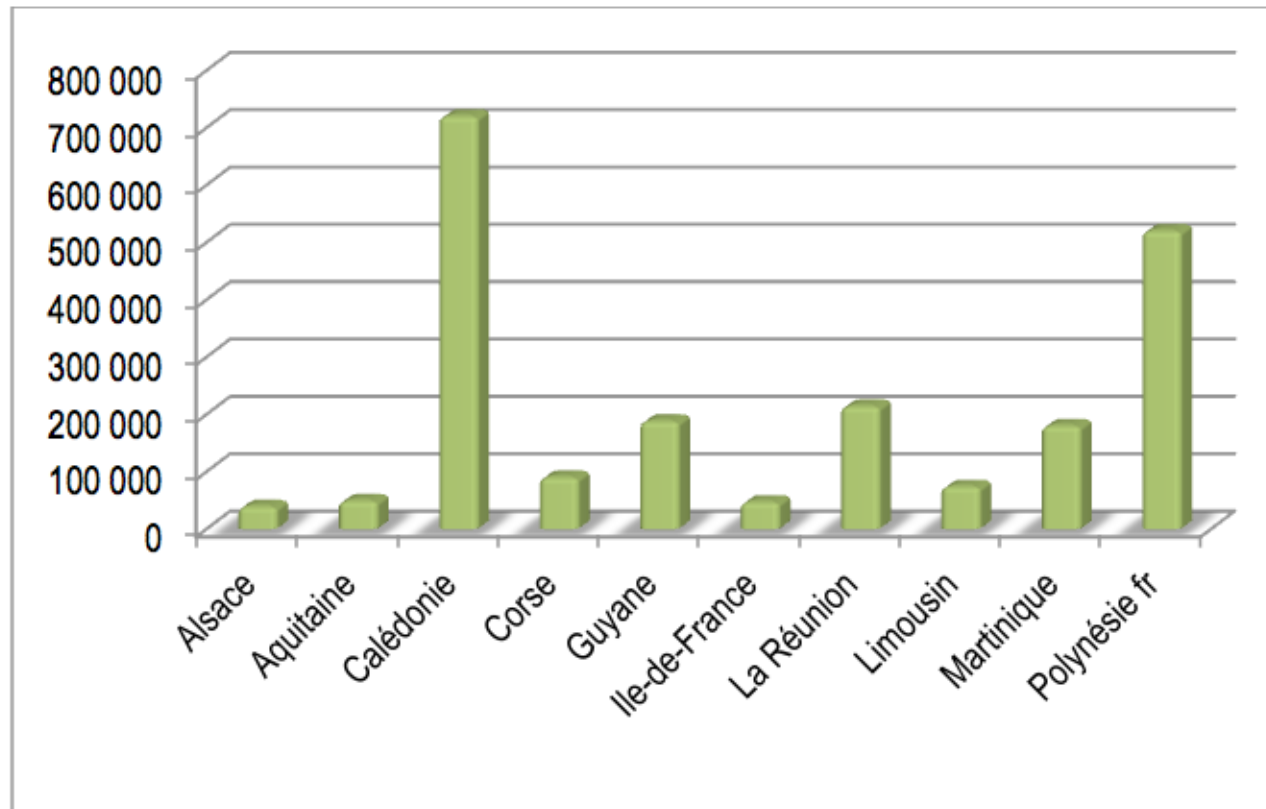
Document 18 : **Les transferts financiers de l'État vers les collectivités ultramarines** (en milliards de Fcfp en 2007)



Sources : D'après IEDOM, IEOM-Rapports annuels 2007, ISEE, ISPF

III – La Nouvelle-Calédonie, un territoire intégré à la France et associé à l'Europe

Document 19 : **Le budget moyen de la collectivité¹ par habitant** (en Fcfp, en 2011)



¹ collectivité : Conseil régional (Régions), Gouvernement de la Polynésie française, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Assemblée territoriale de Corse.

Sources : INSEE, ISEE-NC, ISPF.

III – La Nouvelle-Calédonie, un territoire intégré à la France et associé à l'Europe

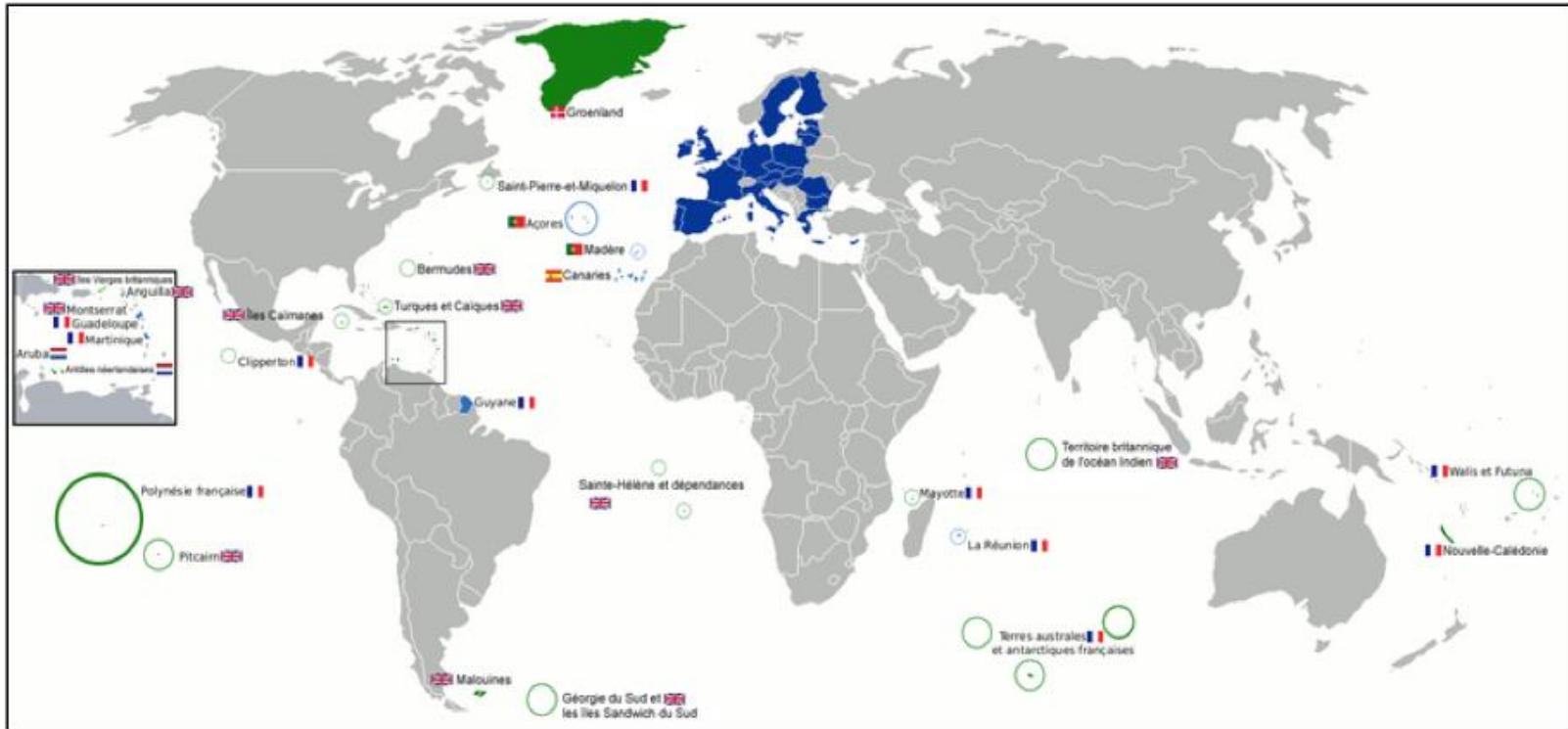
Document 20 : La Nouvelle-Calédonie parmi d'autres collectivités territoriale françaises

Collectivité	Superficie (en km ²)	Population (habitants)	PIB/hab. (en millions de Ffcp)	Statut
Basse-Normandie	17 589	1 474 000	2,8	Région
Corse	8 680	311 000	2,8	Région
Guyane	83 534	232 000	1,5	DROM
Ile-de-France	12 012	11 800 000	5,6	Région
La Réunion	2 512	833 000	1,8	DROM
Nouvelle-Calédonie	18 576	250 000	3,2	collectivité <i>sui generis</i>
Polynésie française	3 521	260 000	1,8	COM

Sources : INSEE, ISEE, ISPF 2010.

III – La Nouvelle-Calédonie, un territoire intégré à la France et associé à l'Europe

Document 21 : Les PTOM¹ et les RUP² dans le monde



1. **PTOM** (Pays et territoires d'Outre-mer) : Groenland, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Aruba, Antilles néerlandaises (Bonaire, Curaçao, Saba, Sint-Eustatius, Sint-Maarten), Anguilla, Îles Cayman, Îles Falkland, Îles Sandwich du Sud et Géorgie du Sud, Montserrat, Pitcairn, Sainte-Hélène, Territoire de l'antarctique britannique, Territoire britannique de l'océan Indien, Îles Turks et Caicos, Îles Vierges britanniques, Bermudes.
2. **RUP** (Régions ultrapériphériques) : les Canaries (Espagne), les Açores et Madère (Portugal), Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte à partir de 2014 (France).

III – La Nouvelle-Calédonie, un territoire intégré à la France et associé à l'Europe

Document 22 : **Disparités entre territoires**

Collectivité territoriale	Superficie (en km ²)	Population (habitants)	PIB/hab. (en millions de Ffcp)	Pays d'appartenance
Andalousie	87 268	8 000 000	2,1	Espagne
Bade-Wurtemberg	35 750	10 700 000	4,1	Allemagne
Canaries	7 242	1 700 000	2,1	Portugal
Madère	779	250 000	1,9	Espagne
Nouvelle-Calédonie	18 576	250 000	3,2	France
Piémont	25 402	4 460 000	3,4	Italie

Document 23 : **La Nouvelle-Calédonie, un PTOM français bénéficiant de fonds européens**

Exemples de projets financés par les différents FED ¹	Montant (en Ffcp)
Formation professionnelle	2 566 000 000
Programme de diversification et d'aménagement minier	716 000 000
Aquarium des Lagons de Nouméa	661 000 000
Route Hienghène-Pouébo	668 000 000
Route transversale Koné-Tiwaka	471 000 000
Base de pêche aux îles Loyauté	334 000 000

¹FED : Fonds européen de développement

III – La Nouvelle-Calédonie, un territoire intégré à la France et associé à l'Europe

Document 24 : La Nouvelle-Calédonie, un « cap avancé de l'Europe » dans le Pacifique

Il est de l'intérêt de l'humanité de préserver l'immense biodiversité du Pacifique, dont une grande partie est inconnue. La région possède les seules ressources de pêche du monde qui ne sont pas encore fortement surexploitées, notamment les stocks de thon les plus importants du monde. L'océan Pacifique possède un immense potentiel en ce qui concerne la santé humaine sur le plan de la biotechnologie. L'UE a un intérêt dans la stabilité et la sécurité de la région Pacifique. L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont des acteurs clés dans le Pacifique. Les États-Unis et le Japon sont eux aussi des acteurs très importants dans le Pacifique. Ils ont tous des intérêts commerciaux, politiques et en matière de sécurité importants dans la région Pacifique. L'engagement croissant de la Chine est un nouveau facteur. Aussi, la Nouvelle-Calédonie en tant que PTOM associée à l'UE est une présence précieuse et importante de l'Europe dans la région.

D'après Relations de l'UE avec les îles du Pacifique - stratégie pour un partenariat renforcé, Communication de la Commission des Communautés européennes, Bruxelles, 29 mai 2006.

III – La Nouvelle-Calédonie, un territoire intégré à la France et associé à l'Europe

Document 25 : Comparaison entre les compétences attribuées aux territoires

	Région française	Nouvelle-Calédonie	Länder allemand
Gouvernement local	Non	Oui	Oui
Assemblée locale (disposant d'un pouvoir législatif ou non)	Conseil régional (non)	Congrès de la NC (oui)	Landtag (oui)
	Politique régionale du tourisme	Commerce extérieur et douanes	Éducation
	Aides aux entreprises	Enseignement primaire et secondaire	Droit des collectivités locales
	Gestion des aéroports civils et des ports	Droit du travail, droit syndical, formation prof., emploi local	Police
	Gestion des parcs nationaux	Mines	Aménagement du territoire
	Schéma régional des transports	Domaine maritime (ZEE)	Culture
	Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire	Santé, protection sociale et hygiène publique	Les compétences partagées avec le Gouvernement fédéral :
	Équipements sanitaires	Fiscalité	
	Vaccination	Circulation, réseau et transports routiers et Sécurité routière	Circulation routière Droit d'association et de réunion

III – La Nouvelle-Calédonie, un territoire intégré à la France et associé à l'Europe

Document 25 : Comparaison entre les compétences attribuées aux territoires

	Région française	Nouvelle-Calédonie	Länder allemand
COMPÉTENCES	Construction et entretien des équipements sportifs	Organisation de manifestations sportives et culturelles	Droit de séjour et d'établissement des étrangers
	Construction et fonctionnement des lycées publics	Équipements sportifs et culturels d'intérêt territorial	Droit économique
	Gestion des personnels non enseignants	Construction et fonctionnement des lycées publics	Protection des consommateurs
	Politique régionale d'apprentissage et de formation	Transport aérien intérieur et international	Droit civil, droit pénal et régime pénitentiaire
		Transport terrestre et maritime	
		Météorologie	
		Énergie	
		Économie	
		Travail, emploi et dialogue social	
		Agriculture, élevage, pêche	
		Développement durable	
		Handicap et solidarité	
		Logements sociaux	